

**La contamination radioactive interne**

La contamination interne résulte d'une incorporation des substances radioactives. Le radionucléide pénètre à l'intérieur de l'organisme, le plus souvent par ingestion ou par inhalation : cas des travailleurs de l'industrie nucléaire intervenant dans un milieu contaminé ou population exposée à une contamination atmosphérique en cas d'accident radiologique.

Cette situation est aussi rencontrée dans le domaine médical lors d'une blessure cutanée ou suite à l'administration au patient de molécules radioactives par voie veineuse, ou encore dans un but diagnostic ou thérapeutique.

Ces substances se fixent sur les tissus ou organes et continuent d'irradier ces derniers. La contamination interne décroît en fonction de la période radioactive du radionucléide incorporé et d'une élimination biologique (par exemple : avec l'urine ou les selles).

Dans certains cas, un traitement médical peut accélérer l'élimination des substances radioactives.

Pour en savoir plus :



*[lien vers la fiche argumentaire](https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_BD_02_Contamination_radioactive.pdf)*

[https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche\\_BD\\_02\\_Contamination\\_radioactive.pdf](https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_BD_02_Contamination_radioactive.pdf)